

2026



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Perspectives économiques et budgétaires

Été 2026



À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par : Zohra Jamasi, Jay Park, Nicolas Rhodes, Matthew Stephenson, Kyra Safar et Yefei Zhang sous la supervision de Paul Lewis, Edward Crummey, Matthew Gurnham et de Luan Ngo. Lisa Barkova, Michelle Gordon et Ava Rahbari ont contribué à ce rapport.

Le présent rapport se fonde sur des données publiques et des renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor et les ministères des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires; des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité; de l'Éducation; des Finances; de la Santé; des Soins de longue durée; et du Solliciteur général.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416 644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2561-6420

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026

Table des matières

1. Résumé	1
2. Perspectives économiques	4
3. Perspectives budgétaires	9
4. Perspectives de revenus	14
5. Perspectives de dépenses	18
6. Risques touchant les perspectives économiques et financières	22
7. Annexe	26

1. Résumé

Ce rapport intitulé *Perspectives économiques et budgétaires* (PEB) présente les projections du BRF relatives à l'économie et aux finances du gouvernement de l'Ontario (la province) pour la période allant de 2025-2026 à 2030-2031.

La lente croissance du PIB devrait se poursuivre

La croissance du PIB réel de l'Ontario, la mesure la plus générale de l'activité économique, a ralenti pour s'établir à environ 1,3 % en 2025 contre 1,6 % en 2024, les tarifs douaniers américains ayant nui aux exportations de l'Ontario et aux investissements dans la machinerie et l'équipement, tandis que l'investissement résidentiel a poursuivi son déclin. Toutefois, la résilience des dépenses des ménages ainsi que la vigueur des investissements en capital non résidentiels et gouvernementaux ont contribué à soutenir la croissance économique globale en 2025.

La croissance du PIB réel de l'Ontario devrait ralentir davantage pour s'établir à 0,6 % en 2026, alors qu'un début d'année morose, le déclin de la population ontarienne, les tarifs douaniers américains et les prix élevés du pétrole pèseront sur l'activité économique. La croissance du PIB réel de l'Ontario devrait s'améliorer pour atteindre 1,5 % en 2027, à mesure que la croissance démographique se redressera en partie, que les prix de l'énergie s'amenuiseront et que l'économie ontarienne continuera de s'adapter aux répercussions des tarifs douaniers américains. Au cours de la période allant de 2028 à 2031, la croissance réelle du PIB devrait s'établir en moyenne à 1,9 %, soit près de sa tendance à long terme.

Le BRF prévoit des déficits budgétaires au cours de la période visée par les perspectives

Le BRF prévoit que le déficit budgétaire de l'Ontario augmentera pour atteindre 10,6 milliards de dollars en 2025-2026, en hausse relativement au déficit de 1,1 milliard de dollars enregistré en 2024-2025. Cette augmentation importante du déficit budgétaire résulte d'une hausse prévue de 3,8 % des dépenses, combinée à une diminution de 0,4 % des revenus.

Sur la base des perspectives économiques du BRF pour l'Ontario, des politiques gouvernementales actuelles et des engagements annoncés, le BRF prévoit que le déficit budgétaire continuera de se creuser pour atteindre 16,9 milliards de dollars en 2026-2027, étant donné que la croissance des dépenses projetée de 10,4 milliards de dollars dépassera l'augmentation prévue des revenus, qui s'élèvera à 4,1 milliards de dollars. Le déficit budgétaire devrait se résorber pour s'établir à 9,8 milliards de dollars en 2027-2028 et se situer à 8,4 milliards de dollars d'ici 2030-2031, la croissance annuelle moyenne des revenus, estimée à 3,8 %, devant dépasser la croissance moyenne des dépenses, estimée à 2,8 % par année.

Comparativement aux perspectives de la province présentées dans le budget de l'Ontario de 2026, le BRF prévoit un déficit budgétaire moins important en 2025-2026 et des déficits plus importants en 2026-2027, en 2027-2028 et en 2028-2029 (dernière année des perspectives économiques de la province). Le BRF ne prévoit pas l'atteinte de l'équilibre budgétaire pendant la période visée par les perspectives, tandis que dans le budget de l'Ontario de 2026, la province prévoit l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2028-2029.

Déficit accumulé, dette nette et indicateurs de viabilité financière de l'Ontario

Le BRF prévoit que le déficit accumulé de la province, qui correspond à la différence entre le total des actifs et le total des passifs, augmentera de 62,5 milliards de dollars (25,3 %) au cours de la période visée par les perspectives, passant de 247,1 milliards de dollars en 2024-2025 à 309,6 milliards de dollars en 2030-2031.

Le BRF prévoit que la dette nette¹ de la province augmentera pour passer de 427,1 milliards de dollars en 2024-2025 à 596,1 milliards de dollars en 2030-2031, soit une augmentation de 169,1 milliards de dollars (39,6 %). Cette augmentation est composée de 62,5 milliards de dollars en déficits budgétaires accumulés au cours de la période visée par les perspectives et d'emprunts visant à financer une augmentation de 119,8 milliards de dollars des actifs non financiers (principalement des biens d'infrastructure appartenant à la province), qui sont contrebalancés par un rajustement comptable de 13,3 milliards de dollars afin de retirer le passif non financier du calcul de la dette nette.

Dans le budget de l'Ontario de 2026, le gouvernement a fixé des objectifs pour trois indicateurs de viabilité financière dont deux sont liés au fardeau de la dette (un ratio dette nette-PIB inférieur à 40,0 % et un ratio dette nette-revenus inférieur à 200 %) et le troisième est lié à la souplesse budgétaire (la part des revenus consacrée au paiement des intérêts de la dette inférieure à 7,5 %). Le BRF prévoit que les trois indicateurs de viabilité financière se détérioreront au cours de la période visée par les perspectives. D'ici 2030-2031, le ratio dette nette-PIB devrait rester inférieur à l'objectif fixé par le gouvernement, mais dépasser la moyenne historique sur 10 ans de ce ratio, tandis que le ratio dette nette-revenus et le ratio intérêts-revenus devraient dépasser les objectifs fixés par le gouvernement ainsi que la moyenne historique sur 10 ans de chacun de ces ratios.

La croissance des dépenses devrait ralentir

De 2024-2025 à 2030-2031, la croissance des revenus devrait s'établir en moyenne à 2,8 % par an, soit en deçà de la hausse annuelle moyenne de 6,5 % enregistrée au cours des six années précédentes. Ce ralentissement de la croissance des revenus reflète les prévisions du BRF, selon lesquelles la croissance économique devrait s'atténuer. La croissance du PIB nominal, principal moteur de la hausse globale des revenus, devrait ralentir considérablement par rapport aux six années précédentes.

Contrairement au budget de l'Ontario de 2026, le BRF prévoit des revenus plus faibles chaque année, l'écart ne cessant de se creuser. Pour 2025-2026, le BRF prévoit un manque à gagner de 1,3 milliard de dollars, lequel s'élargira pour atteindre 5,9 milliards de dollars d'ici 2028-2029. La différence des perspectives de revenus est principalement due au fait que les prévisions du gouvernement sont plus élevées au chapitre des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers.

La croissance des dépenses devrait ralentir

De 2024-2025 à 2030-2031, on prévoit une croissance moyenne des dépenses de 3,2 % par an, soit un ralentissement par rapport à la croissance annuelle moyenne de 5,8 % enregistrée au cours des six années précédentes. La croissance des dépenses devrait ralentir, compte tenu des prévisions d'une inflation plus modérée, d'une croissance plus lente des salaires et de la population, ainsi que de l'analyse effectuée par le BRF des politiques gouvernementales actuelles et des engagements annoncés.

¹ Avant l'exercice 2026-2027, la dette nette est calculée en soustrayant les actifs financiers du total du passif. À compter de l'exercice 2026-2027, la dette nette est calculée en soustrayant les actifs financiers du passif financier.

Contrairement au budget de l'Ontario de 2026, le BRF prévoit que les dépenses cumulatives seront plus élevées de 6,4 milliards de dollars par rapport aux perspectives comparables. Les prévisions du BRF sont inférieures de 2,6 milliards de dollars aux prévisions du gouvernement pour 2025-2026, mais elles dépassent celles-ci pour les années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029, respectivement de 2,1 milliards, 1,7 milliard et 5,1 milliards de dollars.

Le BRF estime que, par secteur, le plan de dépenses du gouvernement présente des déficits cumulatifs sur la période allant de 2025-2026 à 2028-2029 dans les domaines suivants : santé (-5,2 milliards de dollars), éducation (-4,2 milliards de dollars), services à l'enfance et services sociaux et communautaires (-3,7 milliards de dollars), charges liées à l'intérêt et autres frais du service de la dette (-1,4 milliard de dollars) et justice (-0,4 milliard de dollars). Ces insuffisances de financement sont partiellement compensées par des excédents estimés dans le secteur de l'enseignement postsecondaire (2,2 milliards de dollars) et dans les « autres programmes » (6,3 milliards de dollars).

Risques et incertitudes

De nombreux risques et incertitudes pourraient avoir une incidence importante sur les perspectives économiques et budgétaires du BRF au cours de la période de projection, notamment les conflits géopolitiques en cours et l'évolution des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Compte tenu de cette incertitude, le BRF a élaboré deux scénarios économiques concurrents, un scénario de « forte croissance » et un scénario de « faible croissance », basés sur différentes hypothèses pour les principales variables économiques. Dans le scénario de forte croissance, le BRF prévoit un déficit budgétaire de 2,1 milliards de dollars d'ici 2030-2031, tandis que dans le scénario de faible croissance, le déficit budgétaire atteint 13,7 milliards de dollars en 2030-2031.

2. Perspectives économiques

La croissance économique de l'Ontario a légèrement ralenti en 2025

La croissance du PIB réel de l'Ontario, la mesure la plus générale de l'activité économique, a ralenti, passant de 1,6 % en 2024 à 1,3 % en 2025, les tarifs douaniers américains ayant nui aux exportations de l'Ontario et aux investissements dans la machinerie et l'équipement, tandis que l'investissement résidentiel a poursuivi son déclin. Toutefois, la résilience des dépenses des ménages ainsi que la vigueur des investissements en capital non résidentiels et gouvernementaux ont contribué à soutenir la croissance économique globale en 2025.

Le PIB nominal de l'Ontario, qui constitue la mesure la plus globale de l'assiette fiscale tout en tenant compte de l'inflation, a connu un ralentissement, sa croissance passant de 5,1 % en 2024 à 4,1 % en 2025, l'impact des tarifs douaniers américains ayant freiné la croissance des revenus du travail. La forte reprise des bénéfices des entreprises et la poursuite de la croissance robuste des revenus mixtes nets² ont été les principaux moteurs de la croissance du PIB nominal en 2025.

La croissance du PIB ralentira davantage en 2026

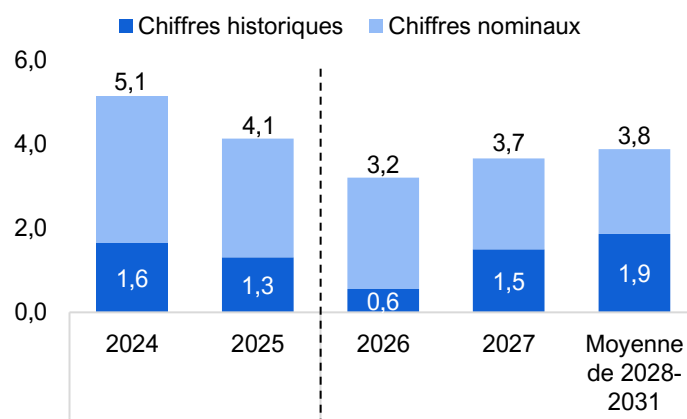
La croissance du PIB réel de l'Ontario devrait ralentir davantage pour s'établir à 0,6 % en 2026, alors qu'un début d'année morose³, le déclin de la population ontarienne⁴ et les prix élevés du pétrole⁵ pèseront sur l'activité économique. De plus, les investissements des entreprises et les exportations devraient rester modérés en raison de l'incertitude qui règne dans les relations commerciales avec les États-Unis et de la volatilité des prix de l'énergie. Les investissements résidentiels devraient reculer en 2026 pour la cinquième année consécutive, dans un contexte de ralentissement de la construction résidentielle et des ventes immobilières. Les dépenses des ménages devraient constituer

l'une des rares sources notables de croissance de l'économie ontarienne en 2026, les taux d'intérêt relativement bas, les gains importants sur les marchés financiers et les mesures gouvernementales visant à améliorer l'abordabilité⁶ offrant un coussin de sécurité aux finances des ménages.

Figure 2.1

La croissance économique de l'Ontario devrait ralentir davantage en 2026

Croissance du PIB de l'Ontario (en pourcentage)



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

² Cela inclut les revenus d'exploitation agricole, les revenus des entreprises non constituées en société par actions et les revenus de location.

³ L'économie de l'Ontario a connu une récession technique du quatrième trimestre de 2025 au premier trimestre de 2026. Consulter le rapport du BRF intitulé *Perspectives économiques et budgétaires, hiver 2026*.

⁴ On prévoit que la population de l'Ontario aura diminué de 1,0 % entre le 1^{er} juillet 2025 et le 1^{er} juillet 2026. Toutefois, selon Statistique Canada, des révisions importantes pourraient être apportées prochainement aux chiffres de la population de l'Ontario. Voir l'analyse au chapitre 6.

⁵ Les prévisions du BRF tablent sur un prix moyen du pétrole brut West Texas Intermediate de 80 \$ US le baril en 2026, contre 65 \$ US le baril en 2025.

⁶ Parmi les mesures fédérales et provinciales visant à améliorer l'abordabilité qui auront une incidence sur l'année 2026, mentionnons l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, une réduction de 1 point de pourcentage du taux d'imposition fédéral le plus bas sur le revenu des particuliers, qui passera à 14 %, le remboursement pour les immeubles d'habitation locatifs neufs et la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le carburant.

La croissance du PIB nominal devrait également ralentir pour s'établir à 3,2 % en 2026, à mesure que la croissance des revenus du travail s'atténue. La croissance des bénéfices des entreprises devrait dépasser celle des revenus du travail et des revenus mixtes nets, reflétant en partie la forte impulsion héritée de 2025.

La croissance du PIB réel et nominal de l'Ontario devrait s'améliorer pour atteindre respectivement 1,5 % et 3,7 % en 2027, à mesure que la croissance démographique se redressera en partie, que les prix de l'énergie se stabiliseront et que l'économie ontarienne continuera de s'adapter aux répercussions des tarifs douaniers américains. Au cours de la période allant de 2028 à 2031, la croissance réelle et la croissance nominale du PIB devraient s'établir en moyenne à 1,9 % et 3,8 % respectivement, soit près de leurs tendances à long terme⁷.

Les perspectives économiques sont entachées d'une grande incertitude découlant des risques géopolitiques, des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis et des perspectives démographiques de l'Ontario, qui pourraient avoir des répercussions très variées sur la croissance économique de la province. Pour une analyse des risques actuels pesant sur les perspectives économiques, voir le chapitre 6.

La croissance du PIB canadien devrait dépasser celle de l'Ontario

La croissance du PIB réel du Canada a légèrement ralenti, passant de 2,0 % en 2024 à 1,9 % en 2025, alors même que les tarifs douaniers américains ont réduit les échanges commerciaux entre les deux pays. L'Ontario devrait être touché de manière disproportionnée par l'incertitude qui règne dans les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, car le secteur manufacturier ontarien continue de subir une pression importante liée à ces tarifs douaniers. Par conséquent, la croissance du PIB réel du Canada devrait continuer de dépasser celle de l'Ontario à court terme, avec une croissance du PIB réel canadien de 0,7 % en 2026 et de 1,6 % en 2027, comparativement à une croissance du PIB réel de l'Ontario de 0,6 % en 2026 et de 1,5 % en 2027.

Le marché de l'emploi en Ontario devrait encore se contracter en 2026

La création d'emplois en Ontario a fléchi en 2025, l'emploi ayant augmenté de 80 900 postes (1,0 %), contre 140 000 postes (1,7 %) créés en 2024, avec des pertes d'emplois dans les secteurs vulnérables aux droits de douane américains⁸. Comme le nombre de personnes entrant sur le marché du travail (156 300, soit 1,8 %) a été supérieur à celui des personnes embauchées, le taux de chômage annuel a augmenté pour atteindre 7,7 % en 2025, contre 7,0 % en 2024, soit le taux le plus élevé depuis 2012, à l'exception de la période de la pandémie de COVID-19.

La croissance annuelle de l'emploi devrait ralentir pour s'établir à 0,2 % en 2026, puis 0,3 % en 2027, à mesure que le marché du travail de l'Ontario s'adaptera aux pressions commerciales et à une réduction importante du nombre de nouveaux immigrants et de résidents temporaires. Malgré cette faible croissance de l'emploi, le taux de chômage annuel devrait reculer pour atteindre 7,3 % en 2026, le déclin démographique de l'Ontario limitant le nombre de nouveaux chercheurs d'emploi. Le taux de chômage devrait suivre une tendance à la baisse pendant le reste de la période visée, à mesure que la création d'emplois s'intensifie.

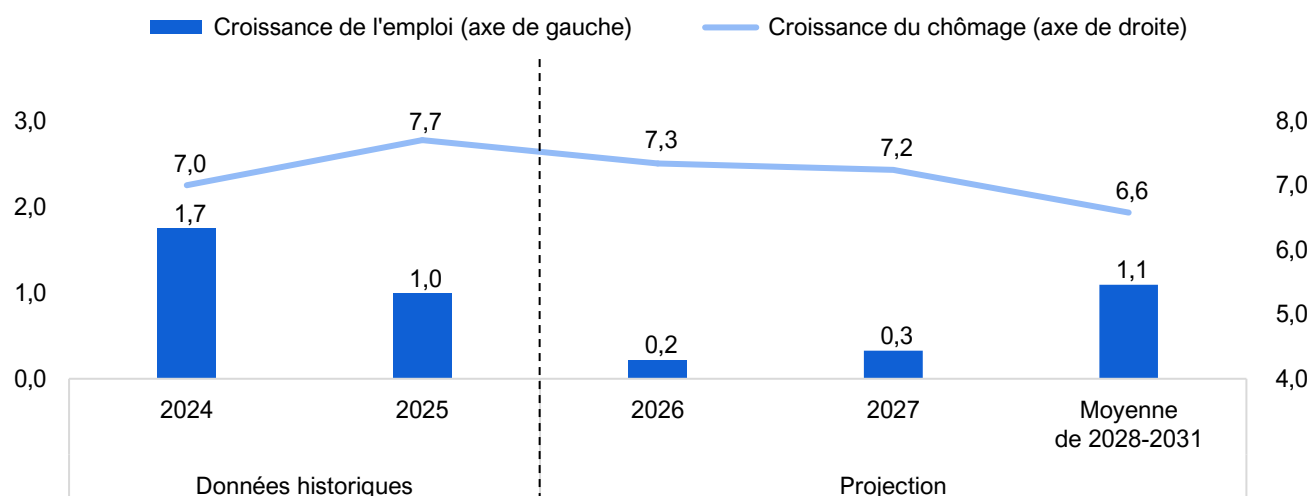
⁷ La croissance moyenne historique du PIB réel et nominal de l'Ontario pour la période de 2001 à 2025 s'est établie respectivement à 1,9 % et à 4,2 %.

⁸ Pour de plus amples détails, consultez le document intitulé [Le marché du travail de l'Ontario en 2025](#).

Figure 2.2

Le taux de chômage devrait afficher une tendance à la baisse au cours de la période visée par les perspectives

(En pourcentage)



Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0287-01 et BRF.

L'inflation devrait augmenter en 2026

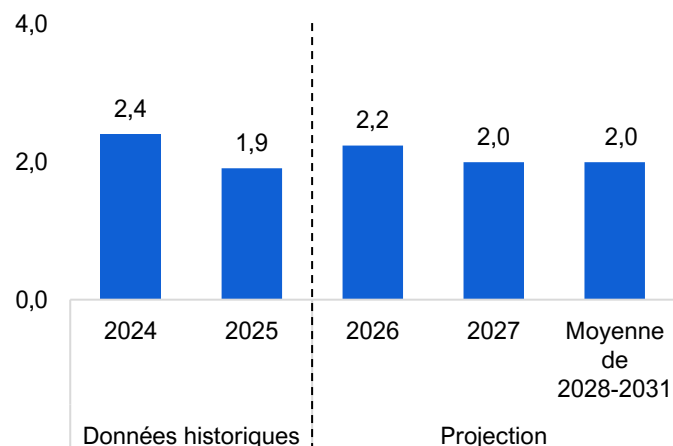
Le taux d'inflation annuel moyen de l'Ontario est passé de 2,4 % en 2024 à 1,9 % en 2025, sous l'effet d'une baisse de 7,4 % du prix de l'énergie et d'un ralentissement de l'inflation liée aux coûts du logement.

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Ontario devrait s'élever à 2,2 % en 2026 en raison de la hausse des coûts du carburant liée à la guerre en Iran, partiellement contrebalancée par l'impact d'une activité économique plus faible. Sur le reste de la période de perspectives, l'inflation devrait revenir à l'objectif de 2,0 % fixé par la Banque du Canada, à mesure que les prix de l'énergie se stabiliseront et que l'activité sur le marché immobilier se redressera.

Figure 2.3

Perspectives sur le taux d'inflation de l'Ontario

Inflation IPC annuelle (en pourcentage)



Source : Statistique Canada et BRF.

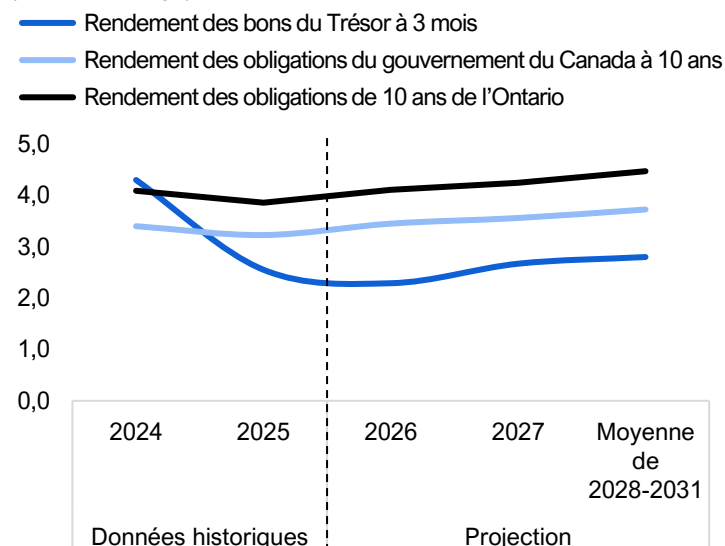
Les taux d'intérêt augmenteront au cours de la période visée par les perspectives

La Banque du Canada maintient son taux directeur à 2,25 % depuis octobre 2025. Les acteurs des marchés financiers s'attendent à ce que la Banque du Canada maintienne son taux directeur inchangé en 2026 et le relève de 50 points de base en 2027⁹.

Le BRF prévoit que les taux d'intérêt suivront une tendance à la hausse progressive au cours de la période visée par les perspectives; le rendement des bons du Trésor à trois mois devrait s'établir en moyenne à 2,8 %, tandis que celui des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans devrait s'établir en moyenne à 3,7 % au cours de la période allant de 2028 à 2031. Le BRF suppose que l'écart entre les rendements des obligations de l'Ontario et des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans tendra vers sa moyenne historique à long terme au cours de la période visée par les perspectives¹⁰. Par conséquent, le rendement des obligations de l'Ontario à 10 ans devrait passer de 3,9 % en 2025 à une moyenne de 4,5 % au cours de la période allant de 2028 à 2031.

Figure 2.4
Perspectives sur le taux d'intérêt

(En pourcentage)



Source : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et BRF.

Les perspectives économiques du BRF sont inférieures aux prévisions du gouvernement figurant dans le budget de l'Ontario de 2026

Par rapport aux perspectives économiques présentées par le gouvernement dans le budget de l'Ontario de 2026, les projections du BRF concernant la croissance du PIB réel sont inférieures pour toutes les années, l'écart le plus important étant observé en 2026. Cela s'explique par des données plus récentes qui indiquent une légère récession technique entre le quatrième trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026, ainsi que par l'incidence de la guerre en Iran sur les prix de l'énergie et les chaînes d'approvisionnement.

Les prévisions du BRF concernant la croissance du PIB nominal sont légèrement inférieures à celles du gouvernement pour 2027 et 2029, ce qui s'explique en grande partie par les perspectives plus modérées du BRF en matière de bénéfices des entreprises.

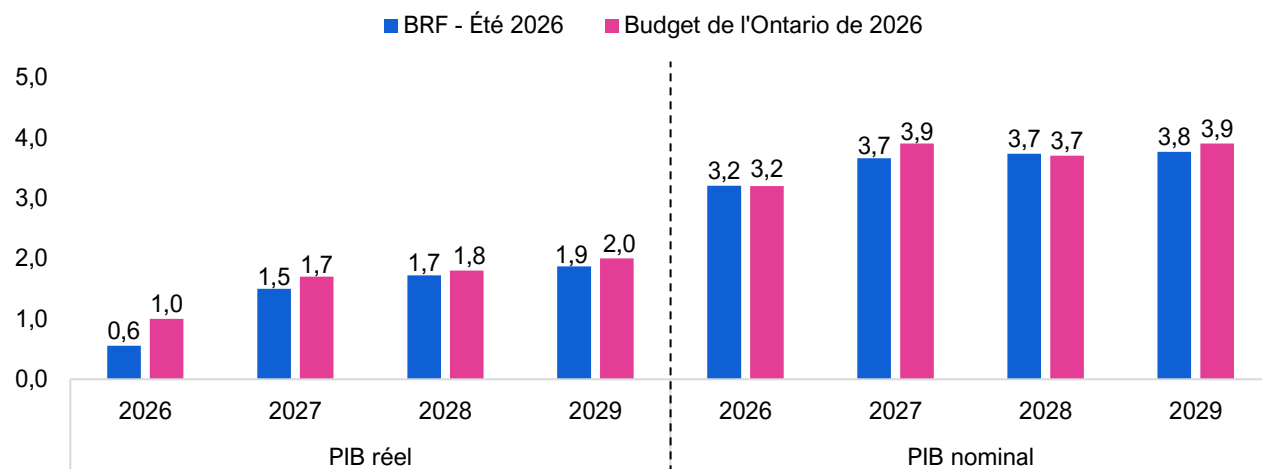
⁹ Enquête auprès des participants au marché – Deuxième trimestre de 2026, Banque du Canada, juillet 2026.

¹⁰ D'après les données tirées de la base de données sur les obligations de l'Office ontarien de financement, l'écart moyen entre les rendements des obligations à 10 ans de l'Ontario et celles du gouvernement du Canada, de janvier 2026 à juillet 2026, s'est établi à environ 50 points de base. L'écart moyen historique, de 2006 à 2025, s'est établi à environ 80 points de base.

Figure 2.5

Les perspectives du BRF concernant le PIB réel sont inférieures à celles du gouvernement

Croissance annuelle (en pourcentage)



Sources : Budget de l'Ontario de 2026 et BRF.

Pour une comparaison entre les perspectives du BRF et celles du gouvernement concernant les principaux moteurs de revenus et certains indicateurs économiques, voir les tableaux 7.1 et 7.2 en annexe.

3. Perspectives budgétaires

Le BRF prévoit des déficits budgétaires au cours de la période visée par les perspectives

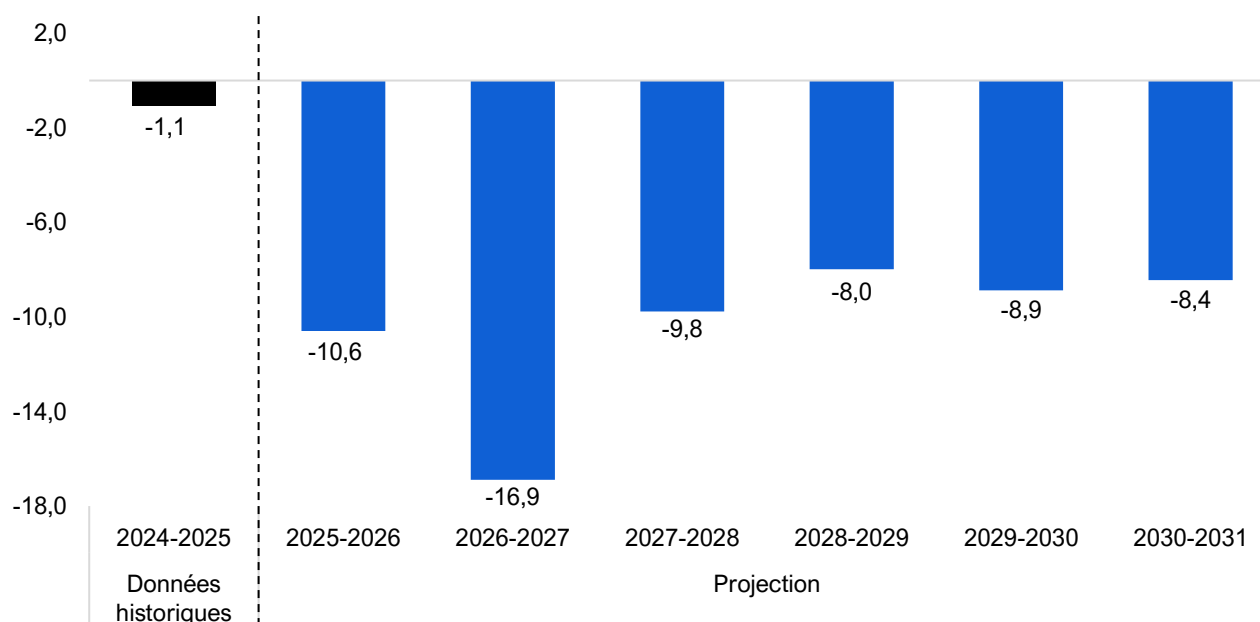
Après un déficit budgétaire de 1,1 milliard de dollars en 2024-2025, le BRF prévoit que le déficit budgétaire de l'Ontario passera à 10,6 milliards de dollars en 2025-2026, en raison d'une augmentation des dépenses de 3,8 % combinée à une baisse des revenus de 0,4 % (voir les chapitres 4 et 5 pour plus de détails).

Sur la base des perspectives économiques du BRF pour l'Ontario, des politiques gouvernementales actuelles et des engagements annoncés, le BRF prévoit que le déficit budgétaire continuera de se creuser pour atteindre 16,9 milliards de dollars en 2026-2027, étant donné que la croissance des dépenses projetée de 10,4 milliards de dollars dépassera l'augmentation prévue des revenus, qui s'élèvera à 4,1 milliards de dollars. Le déficit budgétaire devrait se résorber pour s'établir à 9,8 milliards de dollars en 2027-2028 et se situer à 8,4 milliards de dollars d'ici 2030-2031, la croissance annuelle moyenne des revenus, estimée à 3,8 %, devant dépasser la croissance moyenne des dépenses, estimée à 2,8 % par année.

Figure 3.1

Le BRF prévoit des déficits budgétaires au cours de la période visée par les perspectives

Solde budgétaire (en milliards de dollars)



Sources : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

Les perspectives budgétaires du BRF sont soumises à des risques importants (voir le chapitre 6 pour plus de détails).

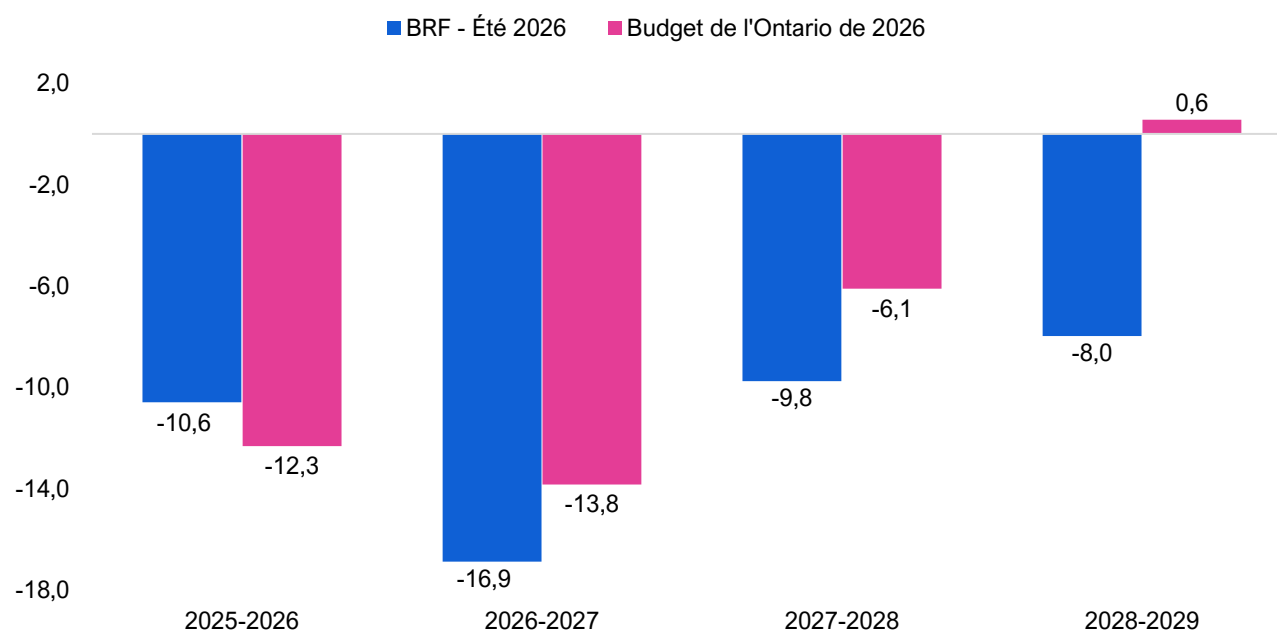
Comparaison avec les perspectives présentées dans le budget de l'Ontario de 2026

Les prévisions de déficit budgétaire du BRF sont inférieures à celles du gouvernement figurant dans le budget de l'Ontario de 2026 pour la première année des perspectives, et supérieures pour les trois dernières années (les prévisions de la province s'arrêtent en 2028-2029). Le BRF ne prévoit pas l'atteinte de l'équilibre budgétaire pendant la période visée par les perspectives, tandis que dans le budget de l'Ontario de 2026, la province prévoit l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2028-2029.

Figure 3.2

Le BRF ne prévoit pas de budget équilibré d'ici 2028-2029

Solde budgétaire (en milliards de dollars)



Sources : BRF et budget de l'Ontario de 2026.

En 2025-2026, le déficit budgétaire prévu par le BRF est inférieur de 1,7 milliard de dollars à celui prévu par le gouvernement, en raison de dépenses prévues par le BRF inférieures de 2,6 milliards de dollars et de l'inclusion par le gouvernement d'une réserve de 0,5 milliard de dollars, ce qui est partiellement contrebalancé par une baisse prévue des revenus de 1,3 milliard de dollars dans les perspectives du BRF.

Toutefois, les prévisions de déficit budgétaire du BRF sont supérieures de 3,0 milliards de dollars à celles du gouvernement pour 2026-2027, de 3,7 milliards de dollars pour 2027-2028 et de 8,5 milliards de dollars pour 2028-2029, année au cours de laquelle le gouvernement prévoit atteindre l'équilibre budgétaire. Au total, sur la période de trois ans allant de 2026-2027 à 2028-2029, le BRF prévoit une baisse des revenus de 12,3 milliards de dollars et une hausse des dépenses de 8,9 milliards de dollars par rapport aux prévisions budgétaires du budget de 2026 (voir les chapitres 4 et 5 pour plus de détails). Le budget de 2026 comporte également une réserve s'élevant au total à 6,0 milliards de dollars sur trois ans, laquelle n'est pas incluse dans les perspectives du BRF.

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* oblige la province à prévoir un budget équilibré pour chaque exercice financier, à moins que le gouvernement ne détermine que des circonstances exceptionnelles exigent que la province affiche un déficit budgétaire pendant une ou plusieurs années. Le budget de l'Ontario de 2026 prévoyait des déficits budgétaires en 2026-2027 et en 2027-2028, avec un plan visant à revenir à l'équilibre en 2028-2029. Sur la base des perspectives du BRF pour l'économie de l'Ontario, des politiques gouvernementales actuelles et des engagements annoncés, le BRF ne s'attend pas à ce que la province rétablisse l'équilibre budgétaire d'ici 2028-2029 sans mesures supplémentaires visant à réduire les dépenses ou à augmenter les revenus.

Déficit accumulé et dette nette de l'Ontario

Le déficit accumulé correspond à la différence entre le passif total et l'actif total de la province. Il représente la somme de tous les déficits annuels passés moins tous les excédents annuels passés. Le BRF prévoit que le déficit accumulé de l'Ontario passera de 247,1 milliards de dollars en 2024-2025 à 309,6 milliards de dollars en 2030-2031, soit une augmentation de 62,5 milliards de dollars (25,3 %), en raison des déficits budgétaires persistants cours de la période visée par les perspectives.

Le budget de l'Ontario de 2026 a introduit une modification du calcul de la dette nette à des fins de conformité avec les Normes comptables du secteur public pour la présentation des états financiers¹¹. Avant 2026-2027, la dette nette était calculée en soustrayant le passif de la province de son actif, et excluait les actifs non financiers (principalement les biens d'infrastructure appartenant à la province et au secteur parapublic). À compter de 2026-2027, la dette nette exclut également les passifs non financiers¹².

Compte tenu de cette nouvelle méthode de calcul de la dette nette qui s'applique à compter de 2026-2027, le BRF prévoit que la dette nette de la province passera de 427,1 milliards de dollars en 2024-2025 à 596,1 milliards de dollars en 2030-2031, soit une hausse de 169,1 milliards de dollars (39,6 %). Cette augmentation est attribuable à des déficits budgétaires cumulés de 62,5 milliards de dollars sur la période visée par les perspectives et à des emprunts destinés à financer une augmentation de 119,8 milliards de dollars des actifs non financiers, compensés par un rajustement de 13,3 milliards de dollars visant à exclure les passifs non financiers du calcul de la dette nette.

Tableau 3.1
Prévisions du BRF concernant le déficit cumulé et la dette nette

(En milliards de dollars)	2024-2025 ^r	2025-2026 ^p	2026-2027 ^p	2027-2028 ^p	2028-2029 ^p	2029-2030 ^p	2030-2031 ^p	Variation totale
Déficit accumulé	247,1	257,7	274,5	284,3	292,3	301,2	309,6	62,5
Dette nette*	427,1	457,6	485,8	520,8	547,8	573,6	596,1	169,1

r = Chiffres réels p = Prévisions

*Avant 2026-2027, la dette nette était calculée comme la différence entre le passif total et l'actif total. À compter de 2026-2027, la dette nette est calculée comme la différence entre le passif financier et l'actif financier.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario de 2026 et BRF.

¹¹ Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, Cadre conceptuel de l'information financière dans le secteur public et Section PS 1202 *Présentation des états financiers* (Cadre conceptuel et modèle de présentation).

¹² Les passifs non financiers se composent principalement de revenus reportés et d'obligations liées à des transferts de capitaux du gouvernement qui ne devraient pas être réglées par une sortie d'actifs financiers futurs.

Indicateurs de viabilité financière de l'Ontario

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* exige que chaque budget de l'Ontario comprenne une stratégie de réduction du fardeau de la dette qui définit des objectifs précis pour le ratio dette nette-PIB projeté, ainsi qu'un compte rendu des progrès réalisés depuis le dernier budget dans le cadre de cette stratégie.

La stratégie de réduction du fardeau de la dette présentée dans le budget de 2026 du gouvernement comportait des cibles pour trois indicateurs de viabilité financière¹³ :

- un ratio dette nette-PIB¹⁴ inférieur à 40,0 %;
- un ratio dette nette-revenus¹⁵ inférieur à 200 %;
- un ratio intérêt-revenus¹⁶ inférieur à 7,5 %.

En 2024-2025, les trois indicateurs de viabilité financière du gouvernement étaient inférieurs à leur moyenne historique sur 10 ans et aux objectifs fixés par le gouvernement dans le budget de l'Ontario de 2026. À l'avenir, le BRF prévoit que les trois indicateurs de viabilité financière se détérioreront au cours de la période visée par les perspectives. Le ratio de la dette nette-PIB devrait passer de 35,68 % en 2024-2025 à 39,99 % en 2030-2031, soit moins que l'objectif du gouvernement, mais davantage que la moyenne historique sur 10 ans de ce ratio. Le ratio dette nette-revenus devrait passer de 191,2 % en 2024-2025 à 226,0 % en 2030-2031, pour terminer la période visée par les perspectives au-dessus de l'objectif du gouvernement et de sa moyenne historique sur 10 ans. Enfin, le ratio intérêts-revenus devrait passer de 5,5 % en 2024-2025 à 8,0 % en 2030-2031, pour terminer la période au-dessus de l'objectif du gouvernement et de sa moyenne historique sur 10 ans.

¹³ Conformément à la stratégie de réduction du fardeau de la dette prévue dans le budget de l'Ontario de 2026, avant l'exercice 2026-2027, la « dette nette » est calculée comme étant le total du passif moins les actifs financiers, tandis qu'à compter de l'exercice 2026-2027, la « dette nette » est calculée comme étant le passif financier moins les actifs financiers; les « revenus » correspondent au total des revenus moins les intérêts et les revenus de placement; et les « intérêts » correspondent aux intérêts et autres frais liés au service de la dette, moins les intérêts et les revenus de placement.

¹⁴ La dette nette en pourcentage du PIB est une mesure du fardeau de la dette par rapport à la taille de l'économie et fournit des renseignements sur la capacité d'un gouvernement à percevoir des fonds pour gérer ses obligations en matière de dette.

¹⁵ Le ratio dette nette-revenus mesure le poids de la dette et indique le nombre d'années qu'il faudrait pour éliminer la dette nette d'un gouvernement si tous les revenus de fonctionnement étaient utilisés pour la rembourser. Par exemple, un ratio dette nette-revenus de 200 % signifie qu'il faudrait deux ans pour rembourser la dette nette d'un gouvernement si tous les revenus de fonctionnement étaient consacrés au remboursement de la dette.

¹⁶ Le ratio intérêt-revenus est un indicateur de flexibilité budgétaire — un ratio élevé indique que le gouvernement a moins de revenus disponibles à dépenser pour les programmes.

Tableau 3.2

Indicateurs de viabilité budgétaire réels et prévisionnels

Indicateur	Chiffres réels 2024-2025 (%)	Prévisions pour 2030-2031 (%)	Variation (pp*)	Cible du gouvernement (%)	Supérieur/ inférieur à l'objectif en 2030-2031	Moyenne historique sur 10 ans** (%)	Supérieur/infé- rieur à la moyenne historique sur 10 ans en 2030-2031**
Dettes nettes-PIB	35,68	39,99	Hausse de 4,3 pp	< 40,0	Inférieur	38,91	Supérieur
Dettes nettes- revenus	191,2	226,0	Hausse de 34,9 pp	< 200,0	Supérieur	213,8	Supérieur
Intérêt-revenus	5,5	8,0	Hausse de 2,5 pp	< 7,5	Supérieur	7,3	Supérieur

* L'abréviation « pp » désigne le point de pourcentage.

** La moyenne de la moyenne historique sur 10 ans correspond à la période allant de 2015-2016 à 2024-2025.

Remarque : Conformément à la stratégie de réduction du fardeau de la dette prévue dans le budget de l'Ontario de 2026, avant l'exercice 2026-2027, la « dette nette » est calculée comme étant le total du passif moins les actifs financiers, tandis qu'à compter de l'exercice 2026-2027, la « dette nette » est calculée comme étant le passif financier moins les actifs financiers; les « revenus » correspondent au total des revenus moins les intérêts et les revenus de placement; et les « intérêts » correspondent aux intérêts et autres frais liés au service de la dette, moins les intérêts et les revenus de placement.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario de 2026 et BRF.

4. Perspectives de revenus

La croissance des dépenses devrait ralentir

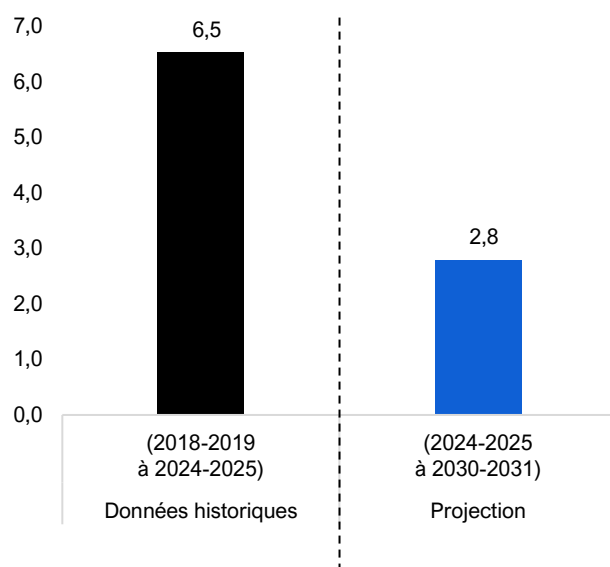
De 2024-2025 à 2030-2031, la croissance des revenus devrait s'établir en moyenne à 2,8 % par an, soit en deçà de la hausse annuelle moyenne de 6,5 % enregistrée au cours des six années précédentes. Ce ralentissement de la croissance des revenus reflète les prévisions du BRF, selon lesquelles la croissance économique devrait s'atténuer. La croissance du PIB nominal, principal moteur de la hausse globale des revenus, devrait ralentir considérablement par rapport aux six années précédentes.

Au cours de la première année de la projection, le total des revenus devrait baisser pour passer de 226,2 milliards de dollars en 2024-2025 à 225,3 milliards de dollars en 2025-2026, soit une chute de 0,9 milliard de dollars (-0,4 %). Cette baisse résulte principalement de la diminution des revenus non fiscaux, qui reflète la perte d'un gain ponctuel de 3,4 milliards de dollars provenant d'un règlement avec une société de tabac en 2024-2025, ainsi que la baisse des revenus provenant des frais de scolarité des étudiants étrangers, des intérêts et des revenus de placement, et des recouvrements sur les dépenses des années précédentes¹⁷. Au-delà de 2025-2026, les revenus totaux devraient croître à un taux annuel moyen de 3,4 % pendant le reste de la période de projection, ce qui correspond globalement à la croissance du PIB nominal, pour atteindre 266,7 milliards de dollars en 2030-2031.

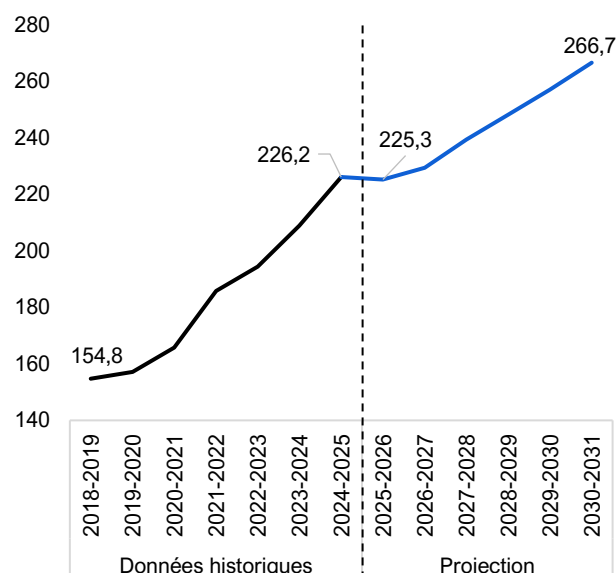
Figure 4.1

La croissance des revenus de l'Ontario devrait ralentir au cours de la période de projection

Croissance annuelle moyenne des revenus
(en pourcentage)



Revenus totaux
(en milliards de dollars)



Remarque : Les revenus historiques ont été retraités afin d'inclure les revenus provenant des intérêts et des placements.
Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario de 2026 et BRF.

¹⁷ Les recouvrements liés aux dépenses de l'exercice précédent surviennent lorsque les dépenses réelles sont inférieures aux sommes enregistrées au cours d'un exercice précédent. Par exemple, si le gouvernement reçoit un remboursement pour un trop-perçu effectué au cours d'un exercice précédent, ce remboursement est alors comptabilisé comme un revenu dans l'exercice en cours.

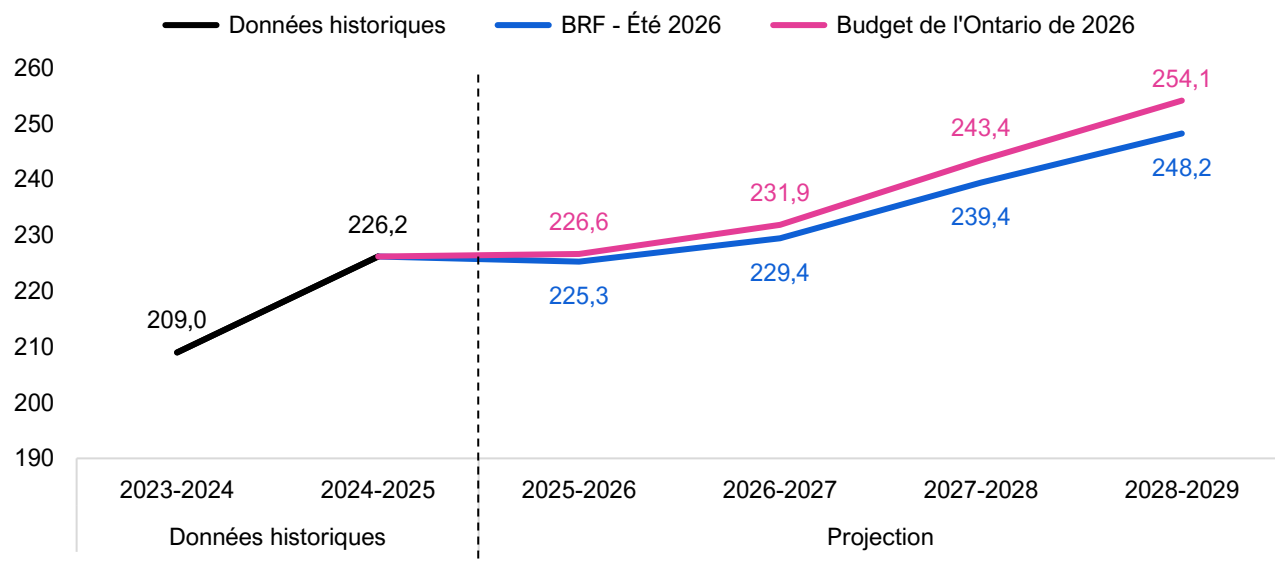
Comparaison avec la projection de revenus du budget de l'Ontario de 2026

Pour chacune des années de la période de perspectives comparables (de 2025-2026 à 2028-2029), le BRF prévoit des revenus inférieurs à ceux du gouvernement, l'écart ne cessant de se creuser. Pour 2025-2026, le BRF prévoit un manque à gagner de 1,3 milliard de dollars, lequel s'élargira pour atteindre 5,9 milliards de dollars d'ici 2028-2029.

Figure 4.2

Comparaison avec les projections de revenus du budget de l'Ontario de 2026

Revenus (en milliards de dollars)



Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario de 2026 et BRF.

Au total, les prévisions de revenus du BRF sont inférieures de 13,6 milliards de dollars à celles du gouvernement. Cette différence s'explique par le fait que le BRF prévoit :

- des prévisions de revenus fiscaux inférieures de 20,5 milliards de dollars, notamment en ce qui concerne les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers (inférieurs de 16,6 milliards de dollars);
- des prévisions de revenus provenant des transferts fédéraux supérieures de 1,3 milliard de dollars, en raison des projections plus élevées du BRF concernant les transferts fédéraux liés à l'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants pancanadiens, ainsi que de l'inclusion des transferts fédéraux liés au Fonds pour bâtir des collectivités fortes, qui a été annoncé après la publication du budget de l'Ontario de 2026¹⁸;
- des prévisions de revenus non fiscaux supplémentaires de 5,6 milliards de dollars, en raison des prévisions du BRF plus optimistes concernant les revenus provenant du secteur parapublic et de la hausse des revenus d'intérêts et de placements.

¹⁸ Le [Fonds pour bâtir des collectivités fortes](#) mettra à la disposition de la province 4,4 milliards de dollars sur une période de 10 ans, somme qui sera versée aux municipalités qui réduiront leurs frais d'aménagement pour la construction de nouveaux logements. Voir [L'Ontario et le Canada acceptent les demandes dans le cadre du nouveau Programme de réduction des redevances d'aménagement](#).

Tableau 4.1

Comparaison avec les projections de revenus du budget de l'Ontario de 2026, par source

Différence (en milliards de dollars)	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	-2,2	-3,3	-4,7	-6,3	-16,6
Taxe de vente	0,1	-0,1	-0,5	-0,8	-1,3
Impôt des sociétés	0,2	0,0	-0,6	-1,1	-1,5
Tous les autres impôts et taxes	-0,1	-0,5	-0,3	-0,3	-1,2
Revenus fiscaux totaux	-1,9	-3,8	-6,1	-8,6	-20,5
Transferts du gouvernement du Canada	0,2	0,0	0,4	0,6	1,3
Revenus tirés des entreprises publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres revenus non fiscaux	0,4	1,3	1,7	2,2	5,6
Différence des revenus totaux	-1,3	-2,4	-4,0	-5,9	-13,6

Remarque : Les valeurs sont calculées en soustrayant les projections du budget de l'Ontario de 2026 à celles du BRF pour l'été 2026. Les valeurs positives indiquent que la projection du BRF est supérieure à celle du gouvernement, tandis que les valeurs négatives indiquent que la projection du BRF est inférieure à celle du gouvernement.

Source : BRF.

La différence la plus notable entre les prévisions de revenus du BRF et celles du budget de l'Ontario de 2026 réside dans les perspectives relatives à l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP). Le BRF prévoit des revenus tirés de l'IRP inférieurs à ceux du gouvernement pour l'ensemble de la période de perspectives comparables, et ce, malgré ses prévisions plus optimistes concernant les revenus du travail, qui constituent le principal moteur de la croissance des revenus tirés de l'IRP. Historiquement (de 2015-2016 à 2024-2025), les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté 1,2 fois plus vite que les revenus du travail, la croissance des revenus ayant fait passer les contribuables dans des tranches d'imposition plus élevées¹⁹. Pour la période allant de 2024-2025 à 2028-2029, le BRF prévoit une croissance des revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers de 5,2 %²⁰, soit 1,4 fois plus rapide que la croissance prévue par le BRF pour les revenus du travail. En revanche, le gouvernement prévoit une croissance annuelle des revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers de 7,6 %, soit 2,2 fois plus rapide que la croissance prévue par le gouvernement pour les revenus du travail dans son budget de 2026.

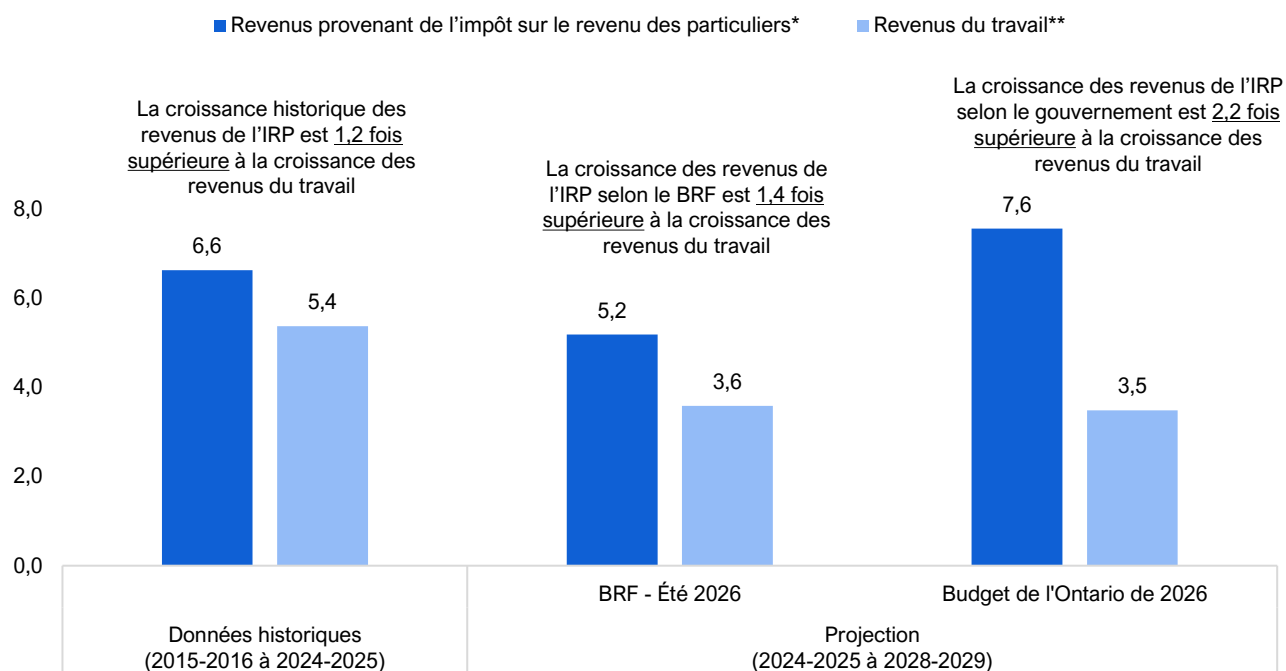
¹⁹ En Ontario, les deux tranches d'imposition les plus élevées ne sont pas indexées sur l'inflation.

²⁰ Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers sont rajustés pour tenir compte des ajustements et des mesures fiscales de l'année précédente.

Figure 4.3

Croissance de l'impôt sur le revenu des particuliers et du revenu du travail

Croissance moyenne par exercice financier (en pourcentage)



* Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers sont rajustés pour tenir compte des ajustements et des mesures fiscales de l'année précédente.

** L'activité économique de l'année civile est fiscalisée afin de calculer les taux de croissance de l'exercice financier.

Sources : Statistique Canada, Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario de 2026 et analyse du BRF.

5. Perspectives de dépenses

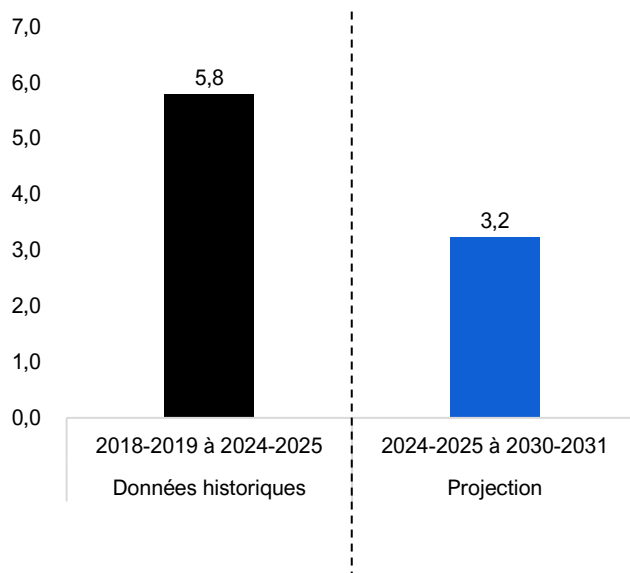
La croissance des dépenses devrait ralentir

Le BRF prévoit que les dépenses augmenteront selon un taux annuel moyen de 3,2 %, passant de 227,3 milliards de dollars en 2024-2025 à 275,1 milliards de dollars en 2030-2031. Ce rythme est plus lent que la croissance annuelle moyenne de 5,8 % enregistrée de 2018-2019 à 2024-2025, une période qui a connu la mise en œuvre de nouveaux programmes gouvernementaux²¹, l'expansion de programmes existants²² et la hausse des dépenses en réponse à la pandémie de COVID-19, aux pressions inflationnistes et à la forte croissance de la population. Le BRF prévoit que la croissance des dépenses ralentira au cours de la période visée par les prévisions en raison d'une inflation prévue plus faible, d'une croissance plus lente des salaires et de la population, ainsi que de l'analyse par le BRF des politiques gouvernementales actuelles et des engagements annoncés.

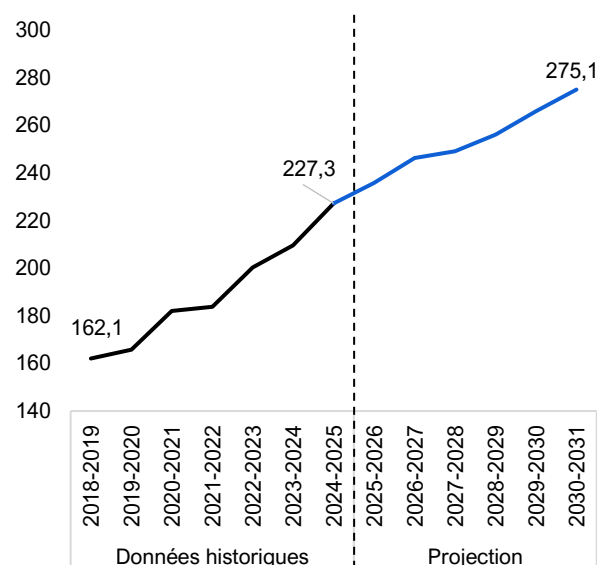
Figure 5.1

La croissance des dépenses de l'Ontario devrait ralentir au cours de la période de projection

Croissance annuelle moyenne des dépenses
(en pourcentage)



Dépenses totales
(en milliards de dollars)



Remarque : Les dépenses historiques ont été retraitées afin d'exclure les revenus provenant des intérêts et des placements.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario de 2026 et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

²¹ Des exemples de nouveaux programmes au cours de cette période incluent le Transfert des coûts de l'énergie renouvelable (2020-2021, actuellement appelé le Plan exhaustif relatif à l'électricité) et le lancement du programme de services de garde d'enfants à 10 \$ par jour en 2022-2023.

²² Des exemples de programmes élargis incluent l'aménagement de lits d'hôpitaux et l'augmentation du nombre d'heures de soins directs proposés aux résidents des foyers de soins de longue durée.

La croissance des dépenses est entraînée par les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette ainsi que par le secteur de la santé

On prévoit que la croissance des dépenses des deux secteurs sera plus élevée que la croissance totale moyenne des dépenses qui s'élèvera à 3,2 % de 2024-2025 à 2030-2031.

- Les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette devraient afficher la plus forte croissance prévue, soit en moyenne 8,0 % par année. Le BRF estime que la dette brute totale de la province augmentera de 40 % au cours de la période de projection, principalement en raison des emprunts contractés pour financer les déficits courants, des investissements dans les immobilisations et des investissements liés au compte Protéger l'Ontario et au Fonds ontarien pour la construction. La hausse des niveaux d'endettement, combinée aux augmentations prévues du coût moyen des emprunts provinciaux, contribue à la croissance relativement élevée des dépenses associées aux charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette.
- Les dépenses du secteur de la santé affichent le deuxième taux de croissance prévu le plus élevé, soit 4,6 % par année, sous l'impulsion d'une forte croissance des dépenses dans les soins de longue durée (6,3 % par année), les programmes de médicaments (6,5 % par année), les soins communautaires (4,9 % par année) et les honoraires versés aux médecins et aux praticiens (4,9 % par année). Le BRF prévoit que les dépenses des hôpitaux augmenteront à un taux annuel moyen de 3,8 %, principalement en raison de la hausse prévue des salaires et des augmentations planifiées de la capacité d'accueil des hôpitaux.

En contraste, on prévoit que la croissance des dépenses de tous les autres secteurs sera plus lente que la croissance totale moyenne des dépenses qui s'élèvera à 3,2 % de 2024-2025 à 2030-2031.

- On prévoit que les dépenses du secteur de l'éducation augmenteront de 3,0 % par année en moyenne, selon les projections d'augmentations salariales, de la croissance des effectifs dans les écoles élémentaires et secondaires et de la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada²³.
- On prévoit que les dépenses dans le secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires augmenteront de 3,0 % par année en moyenne, selon la projection du BRF concernant les cas d'aide sociale, qui découlent de la croissance démographique et du chômage, ainsi que le taux des prestations autorisées par la loi aux termes du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et du programme Ontario au travail²⁴.
- On prévoit que le secteur de la justice présentera une hausse de 0,9 % par année, établie selon les prévisions du BRF de l'augmentation de la capacité du système correctionnel et de la rémunération des employés, ainsi que de dépenses élevées en 2024-2025 en raison du coût élevé de règlements judiciaires²⁵.

²³ Le BRF part du principe que l'entente relative à l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada sera prolongée jusqu'en 2030-2031, que les frais quotidiens moyens seront maintenus à 19 \$ par jour et que l'objectif de 375 111 places aux termes de l'accord sera atteint d'ici 2028-2029.

²⁴ Le taux des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées est indexé sur l'inflation, tandis qu'on ne prévoit pas que le taux des prestations du programme Ontario au travail sera modifié.

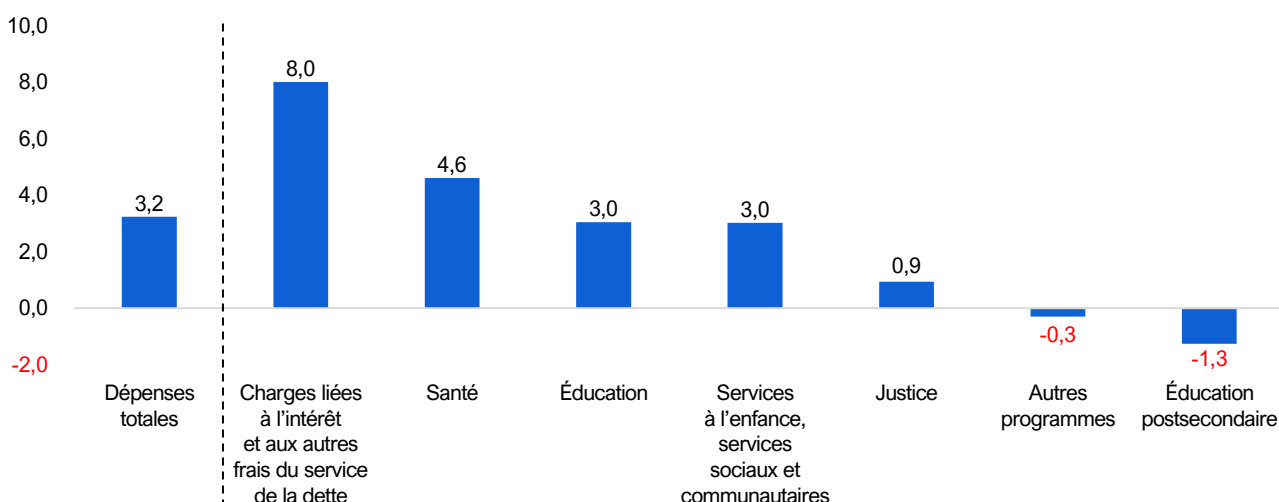
²⁵ En 2024-2025, le secteur de la justice a enregistré des dépenses de 602 millions de dollars pour des paiements législatifs aux termes de la *Loi de 2019 sur la responsabilité de la Couronne et les instances l'intéressant*. Si l'on fait exception de cette dépense en 2024-2025, on prévoit que les dépenses du secteur de la justice augmenteront à un taux annuel moyen de 2,4 % jusqu'à la fin de l'exercice 2030-2031.

- On prévoit que les dépenses dans le secteur « autres programmes » chuteront de 0,3 % par année en moyenne en raison d'une combinaison de dépenses élevées entraînées par des dépenses ponctuelles en 2024-2025²⁶, de l'expiration de programmes de durée limitée²⁷ et du fléchissement des dépenses dans les programmes de subventions de l'électricité²⁸.
- Les dépenses du secteur de l'éducation postsecondaire devraient diminuer selon un taux annuel moyen de 1,3 %. Cette baisse s'explique par la diminution des dépenses des collèges, elle-même attribuable à une baisse annuelle moyenne estimée à 7,3 % du nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers, en raison de la réduction des plafonds fédéraux relatifs aux nouveaux permis d'études, ainsi que des modifications apportées au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO)²⁹.

Figure 5.2

Projections du BRF pour les dépenses par secteur de 2024-2025 à 2030-2031

Croissance annuelle moyenne des dépenses (en pourcentage)



Source : budget de l'Ontario de 2026 et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

Comparaison de la projection de dépenses avec le budget de l'Ontario de 2026

Le BRF prévoit, relativement aux perspectives comparables (2025-2026 à 2028-2029), que les dépenses cumulatives seront plus élevées de 6,4 milliards de dollars par rapport à la projection que le gouvernement a présentée dans le budget de l'Ontario de 2026. En 2025-2026, les prévisions de dépenses du BRF sont inférieures de 2,6 milliards de dollars à celles du gouvernement. Pour 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029, les prévisions de dépenses du BRF dépassent celles du gouvernement de 2,1 milliards de dollars et de 1,7 milliard de dollars et 5,1 milliards de dollars, respectivement.

²⁶ Les dépenses ponctuelles en 2024-2025 comprennent celles de 2,9 milliards de dollars pour la remise aux contribuables de l'Ontario et de 0,8 milliard de dollars en versements au Fonds d'aide en cas d'incapacité due à la pollution au mercure.

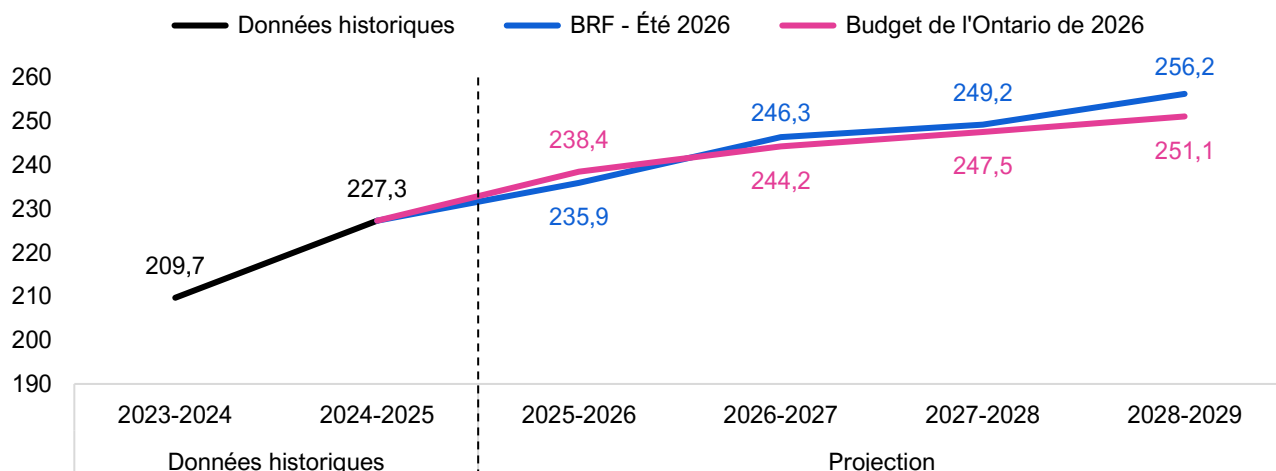
²⁷ Parmi les programmes à durée déterminée qui prendront fin, on compte le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements, le Fonds pour l'accélération de la construction et le nouvel accord entre l'Ontario et Toronto.

²⁸ Les dépenses liées aux programmes de subventions de l'électricité devraient atteindre un sommet de 7,4 milliards de dollars en 2026-2027 (contre 6,5 milliards de dollars en 2024-2025), avant de redescendre à 5,4 milliards de dollars en 2030-2031.

²⁹ Parmi les modifications apportées au RAFEO, on note une augmentation de la part de l'aide financière octroyée sous forme de prêts (financés par l'emprunt provincial) par rapport aux subventions (qui sont comptabilisées comme des dépenses), ainsi que la suppression des bourses accordées aux étudiants inscrits dans des collèges privés de formation professionnelle.

Figure 5.3
Comparaison avec les projections de revenus du budget de l'Ontario de 2026

Dépenses (en milliards de dollars)



Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario de 2026 et BRF.

Le BRF estime que, par secteur, le plan de dépenses du gouvernement présente des déficits cumulatifs sur la période allant de 2025-2026 à 2028-2029 dans les domaines suivants : santé (-5,2 milliards de dollars), éducation (-4,2 milliards de dollars), services à l'enfance et services sociaux et communautaires (-3,7 milliards de dollars), charges liées à l'intérêt et autres frais du service de la dette (-1,4 milliard de dollars) et justice (-0,4 milliard de dollars). Ces insuffisances de financement cumulatives sont partiellement compensées par des excédents estimés dans le secteur de l'enseignement postsecondaire (2,2 milliards de dollars) et dans les « autres programmes » (6,3 milliards de dollars). Les excédents enregistrés dans les « autres programmes » sont en grande partie attribuables au fonds de prévoyance du gouvernement, qui pourrait servir à combler en partie les insuffisances de financement dans d'autres secteurs. Le BRF n'inclut pas le fonds de prévoyance dans ses prévisions de dépenses étant donné que l'usage qui sera fait de ce fonds n'a pas encore été annoncé.

Tableau 5.1
Comparaison avec les projections de revenus du budget de l'Ontario de 2026

Différence (en milliards de dollars)	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Total
Santé	0,7	-0,7	-2,3	-2,9	-5,2
Éducation	0,0	-0,8	-1,3	-2,1	-4,2
Éducation postsecondaire	0,5	0,7	0,7	0,5	2,2
Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	0,0	-0,8	-1,2	-1,7	-3,7
Justice	0,2	-0,3	-0,1	-0,2	-0,4
Autres programmes*	0,7	0,2	3,1	2,2	6,3
Charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette	0,4	-0,3	-0,6	-0,9	-1,4
Total de la différence des dépenses	2,6	-2,1	-1,7	-5,1	-6,4

Remarque : Les valeurs sont calculées en soustrayant les projections du BRF pour l'été 2026 de celles du budget de l'Ontario de 2026. Les valeurs positives indiquent que la projection du BRF est inférieure à celle du gouvernement, tandis que les valeurs négatives indiquent que la projection du BRF est supérieure à celle du gouvernement.

* Le fonds de prévoyance est inclus dans le plan de dépenses des « autres programmes » du gouvernement, mais est exclu de la projection du BRF étant donné que l'usage qui sera fait de ce fonds n'a pas encore été annoncé.

Source : BRF.

6. Risques touchant les perspectives économiques et financières

Risques et incertitudes

Il existe plusieurs facteurs de risque et d'incertitude qui pourraient avoir une incidence tangible sur les perspectives économiques et budgétaires du BRF au cours de la période de projection.

L'absence de solutions durables aux conflits géopolitiques actuels continue d'ajouter à l'incertitude qui pèse sur ces perspectives. Par exemple, si la guerre en Iran venait à se prolonger ou à dégénérer en un conflit régional, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et de nouvelles hausses des prix du pétrole pourraient faire grimper l'inflation et entraîner une hausse des taux d'intérêt, ce qui ralentirait la croissance économique et la croissance des revenus de l'Ontario. À l'inverse, une résolution durable du conflit et des prix de l'énergie plus bas et plus stables favoriseraient la croissance économique et la hausse des revenus de l'Ontario, tout en améliorant les résultats financiers de la province.

Les perspectives économiques et budgétaires du BRF ont été finalisées sur la base des politiques commerciales en vigueur au 22 août 2026. Toutefois, les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, notamment les négociations relatives à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) continuent d'évoluer. L'issue de ces événements, y compris la durée et la portée de tout tarif douanier américain ou canadien, pourrait avoir une incidence importante sur les perspectives économiques de l'Ontario.

Les perspectives économiques du BRF intègrent une projection démographique mise à jour fondée sur les données les plus récentes, qui montrent que la population de l'Ontario a diminué au cours de chacun des trois derniers trimestres. Toutefois, Statistique Canada a souligné que les estimations relatives aux résidents non permanents pourraient faire l'objet de révisions plus importantes que d'habitude en raison de l'évolution des politiques de migration internationale, ce qui pourrait entraîner une révision à la hausse de la population totale estimée³⁰. Si le déclin démographique en 2026 s'avère moins marqué que ne l'indiquent les données trimestrielles, l'activité économique pourrait dépasser les projections actuelles à court terme, ce qui pourrait accroître les revenus provinciaux plus que prévu, mais aussi exercer des pressions supplémentaires sur les dépenses de programmes.

Outre ces risques, la croissance économique de l'Ontario pourrait dépasser les projections actuelles si une croissance économique plus forte aux États-Unis stimulait la demande pour les exportations ontariennes ou si les progrès en matière d'intelligence artificielle et les nouveaux investissements en capital entraînaient des gains de productivité. À l'inverse, la croissance pourrait être inférieure aux prévisions si les valorisations élevées dans le secteur de l'intelligence artificielle s'avéraient non viables, ce qui entraînerait une correction des marchés financiers affaiblissant les investissements des entreprises et réduisant la richesse des ménages.

³⁰ Estimations de la population du Canada, premier trimestre de 2026, Statistique Canada, juin 2026.

Incidence budgétaire potentielle d'autres scénarios économiques

Compte tenu des nombreux risques et incertitudes pesant sur les perspectives, le BRF a élaboré deux scénarios économiques concurrents, un scénario de « forte croissance » et un scénario de « faible croissance », basés sur des hypothèses divergentes pour la croissance de la population et pour les principales variables économiques. Ces scénarios illustrent un éventail de résultats économiques et budgétaires possibles pour l'Ontario.

Dans le scénario de forte croissance, la croissance du PIB nominal de l'Ontario s'établit en moyenne à 0,6 point de pourcentage de plus et le taux de chômage de l'Ontario s'établit en moyenne à 0,4 point de pourcentage de moins comparativement à la projection du scénario de référence établi par le BRF dans son document PEB pour la période allant de 2026 à 2031. Dans le scénario de faible croissance, la croissance du PIB nominal de l'Ontario s'établit en moyenne à 0,7 point de pourcentage de moins et le taux de chômage de l'Ontario s'établit en moyenne à 0,3 point de pourcentage de plus comparativement à la projection du scénario de référence établi par le BRF dans son document PEB pour la période allant de 2026 à 2031.

Tableau 6.1

Scénarios de forte et de faible croissance

Moyenne de 2026 à 2031	Scénario de forte croissance	PEB de l'été 2026 du BRF	Scénario de faible croissance
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2,1	1,6	1,1
PIB nominal (croissance en pourcentage)	4,3	3,7	3,0
Taux de chômage (en pourcentage)	6,4	6,8	7,1
Croissance de la population (en pourcentage)	1,0	0,5	0,0
Croissance de l'IPC (en pourcentage)	2,2	2,0	1,9

Source : BRF.

Dans le scénario de forte croissance, le BRF prévoit un déficit budgétaire de 2,1 milliards de dollars d'ici 2030-2031, une amélioration de 6,3 milliards de dollars comparativement à la projection du scénario de référence établi par le BRF dans son document PEB. On prévoit également que le ratio dette nette-PIB de la province s'établira à 37,40 % en 2030-2031, comparativement à 39,99 % dans le scénario de référence.

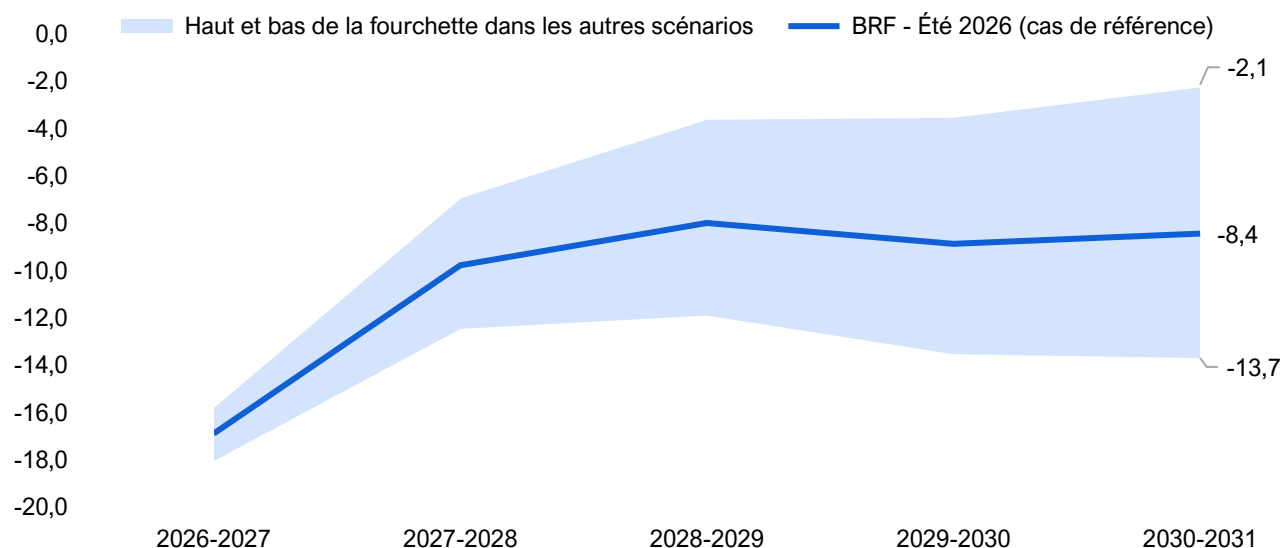
Dans le scénario de faible croissance, le déficit budgétaire atteint 13,7 milliards de dollars en 2030-2031, une détérioration de 5,3 milliards de dollars par rapport au scénario de référence établi par le BRF dans le document PEB. On prévoit également que le ratio dette nette-PIB de l'Ontario augmentera pour atteindre 42,55 % en 2030-2031, dépassant ainsi la cible du gouvernement de maintenir ce ratio sous la barre des 40,0 %.

Fait important, le solde budgétaire de la province de 2026-2027 à 2030-2031 pourrait encore tomber hors de la fourchette établie par le BRF s'il survenait d'importants changements touchant les dépenses de la province ou les politiques de revenus, des modifications aux politiques fédérales, ou des turbulences externes inattendues qui perturbent l'économie de l'Ontario.

Figure 6.1

Incidence des autres scénarios sur le solde budgétaire de l'Ontario

Solde budgétaire (en milliards de dollars)



Source : BRF.

Sensibilité du solde budgétaire et de la dette nette

Pour illustrer l'incidence de possibles changements de politiques sur la position budgétaire de l'Ontario, le BRF a estimé la sensibilité d'indicateurs clés du budget aux variations de certaines politiques touchant les revenus et les dépenses. Pour chaque composant de la politique, le BRF présente une estimation de la variation du solde budgétaire en 2026-2027 et en 2030-2031, de la variation totale de la dette nette d'ici 2030-2031 et de la variation du ratio dette nette-PIB en 2030-2031.

Tableau 6.2

Sensibilité du solde budgétaire et de la dette nette

	Variation du solde budgétaire en :		Variation de la dette nette d'ici 2030-2031	Variation du ratio dette nette-PIB d'ici 2030-2031
	2026-2027	2030-2031		
Revenus				
Hausse/baisse de 500 \$ par contribuable de l'impôt annuel sur le revenu des particuliers	+/- 4,7 milliards de dollars	+/- 6,5 milliards de dollars	-+/- 27,7 milliards de dollars	-/+ 1,9 pp
Hausse/baisse d'un point de pourcentage du taux général de l'impôt provincial des sociétés de 11,5 %	+/- 2,2 milliards de dollars	+/- 3,1 milliards de dollars	-+/- 13,3 milliards de dollars	-/+ 0,9 pp
Hausse/baisse d'un point de pourcentage de la TVH provinciale de 8 %	+/- \$4,6 milliards de dollars	+/- \$6,4 milliards de dollars	-+/- 27,4 milliards de dollars	-/+ 1,8 pp
Dépenses				
Hausse/baisse durable d'un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de santé	-+/- 1,0 milliard de dollars	-+/- 6,4 milliards de dollars	+/- 17,7 milliards de dollars	+/- 1,2 pp
Hausse/baisse durable d'un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses d'éducation	-+/- 0,4 milliard de dollars	-+/- 2,6 milliards de dollars	+/- 7,4 milliards de dollars	+/- 0,5 pp
Hausse ou baisse d'un point de pourcentage du taux d'intérêt	-+/- 0,3 milliard de dollars	-+/- 2,6 milliards de dollars	+/- 7,2 milliards de dollars	+/- 0,5 pp

Remarque : Toutes les estimations portent sur une année complète. L'abréviation « pp » désigne le point de pourcentage.

* La sensibilité aux taux d'intérêt reflète l'effet net du coût d'intérêt découlant d'une hausse ou d'une baisse d'un point de pourcentage des taux d'emprunt provinciaux et des revenus d'intérêt découlant d'une hausse ou d'une baisse d'un point de pourcentage du rendement des actifs financiers de la province.

Source : BRF.

7. Annexe

Tableaux de données

Tableau 7.1

Perspectives du BRF pour les principales sources de revenus

	2024r	2025r	2026p	2027p	Moyenne* de 2028p à 2031p
Croissance du PIB nominal (en pourcentage de changement)					
BRF	5,1	4,1	3,2	3,7	3,8
Budget de l'Ontario de 2026**	5,1	4,1	3,2	3,9	3,8
Revenus du travail (en pourcentage de changement)					
BRF	6,4	3,7	3,4	3,5	3,7
Budget de l'Ontario de 2026	6,4	3,7	3,2	3,3	3,7
Bénéfices des entreprises (en pourcentage de changement)					
BRF	-1,1	6,2	5,4	4,7	4,2
Budget de l'Ontario de 2026	-1,1	6,2	4,7	7,2	6,1
Consommation des ménages (en pourcentage de changement)					
BRF	4,6	4,6	4,4	3,6	3,9
Budget de l'Ontario de 2026	4,6	4,6	3,3	3,4	3,7

r = Chiffres réels p = Prévisions

* La moyenne du budget de l'Ontario de 2026 correspond à la période allant de 2028 à 2029.

** Le Budget de l'Ontario de 2026 est basé sur les données disponibles au 16 janvier 2026.

Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Budget de l'Ontario de 2026 et BRF.

Tableau 7.2

Perspectives du BRF pour le PIB réel et certains indicateurs économiques choisis

	2024r	2025r	2026p	2027p	Moyenne* de 2028p à 2031p
PIB réel (en pourcentage de changement)					
BRF	1,6	1,3	0,6	1,5	1,9
Budget de l'Ontario de 2026**	1,6	1,3	1,0	1,7	1,9
Emploi (en pourcentage de changement)					
BRF	1,7	1,0	0,2	0,3	1,1
Budget de l'Ontario de 2026	1,7	1,0	0,5	0,7	1,0
Taux de chômage (en pourcentage)					
BRF	7,0	7,7	7,3	7,2	6,6
Budget de l'Ontario de 2026	7,0	7,7	7,4	6,9	6,3
Inflation de l'IPC (en pourcentage de changement)					
BRF	2,4	1,9	2,2	2,0	2,0
Budget de l'Ontario de 2026	2,4	1,9	2,1	2,0	2,0
Rendement des bons du Trésor à 3 mois (en pourcentage)					
BRF	4,3	2,6	2,3	2,7	2,8
Budget de l'Ontario de 2026	4,3	2,6	2,3	2,6	2,6
Rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans (en pourcentage)					
BRF	3,4	3,2	3,5	3,6	3,7
Budget de l'Ontario de 2026	3,4	3,2	3,3	3,5	3,5
Rendement des obligations du gouvernement de l'Ontario à 10 ans (en pourcentage)***					
BRF	4,3	3,9	4,1	4,3	4,5

r = Chiffres réels p = Prévisions

* La moyenne du budget de l'Ontario de 2026 correspond à la période allant de 2028 à 2029.

** Le Budget de l'Ontario de 2026 est basé sur les données disponibles au 16 janvier 2026.

*** Les taux des obligations du gouvernement de l'Ontario à 10 ans sont présentés sur la base de l'exercice financier. La projection du budget de l'Ontario de 2026 n'est pas disponible.

Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Budget de l'Ontario de 2026 et BRF.

Tableau 7.3
Perspectives budgétaires du BRF

(En milliards de dollars)	2024-2025r	2025-2026p	2026-2027p	2027-2028p	2028-2029p	2029-2030p	2030-2031p
Revenus							
Impôt sur le revenu des particuliers	55,7	59,7	61,8	64,8	67,7	70,5	73,4
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	9,7	7,1	3,6	4,9	4,4	4,2	4,1
Taxe de vente	39,4	39,3	39,8	42,7	44,3	46,0	47,8
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	-1,3	-0,2	1,3	7,2	3,8	3,9	3,9
Impôt des sociétés	27,8	27,9	28,6	30,0	31,4	32,7	34,2
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	20,0	0,4	2,7	4,6	4,7	4,2	4,7
Tous les autres impôts et taxes	28,7	29,2	29,6	30,5	31,8	32,7	33,7
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	2,2	1,6	1,4	3,2	4,2	2,7	3,1
Revenus fiscaux totaux	151,5	156,0	159,8	168,0	175,2	181,9	189,2
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	6,8	3,0	2,4	5,1	4,3	3,8	4,0
Transferts du gouvernement du Canada	36,6	39,3	39,9	40,6	41,0	42,1	43,2
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	6,7	7,3	1,5	1,7	1,1	2,6	2,7
Revenus tirés des entreprises publiques	7,5	7,3	6,5	6,8	7,3	7,6	7,9
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	0,5	-1,7	-12,0	4,6	8,4	3,8	3,8
Autres revenus non fiscaux	30,5	22,6	23,3	24,1	24,7	25,6	26,4
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	20,3	-25,9	2,8	3,6	2,6	3,4	3,3
Revenus totaux	226,2	225,3	229,4	239,4	248,2	257,1	266,7
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	8,2	-0,4	1,8	4,4	3,7	3,6	3,7
Dépenses							
Santé	91,4	97,1	101,9	105,8	109,6	114,5	119,7
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	7,2	6,3	4,9	3,9	3,6	4,5	4,5
Éducation	40,0	42,7	43,4	44,3	45,5	46,8	47,9
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	3,2	6,6	1,6	2,2	2,8	2,7	2,5
Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	20,5	21,4	22,3	22,9	23,4	24,0	24,6
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	6,6	4,3	4,0	2,7	2,3	2,5	2,5
Éducation postsecondaire	14,2	13,6	13,3	12,1	12,2	12,7	13,1
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	6,9	-4,2	-2,0	-9,1	1,2	3,5	3,7
Justice	7,2	7,1	7,6	7,4	7,6	7,8	7,6
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	19,9	-0,3	6,0	-1,5	2,2	2,7	-3,2
Autres programmes	38,9	38,3	40,4	37,5	37,2	38,0	38,2
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	18,7	-1,4	5,4	-7,1	-1,0	2,2	0,5
Dépenses de programmes totales	212,1	220,2	228,8	230,1	235,6	243,7	251,1
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	8,7	3,8	3,9	0,6	2,4	3,5	3,0
Charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette	15,1	15,7	17,5	19,1	20,6	22,2	24,0
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	4,6	3,6	12,0	9,0	7,9	7,7	8,0
Dépenses totales	227,3	235,9	246,3	249,2	256,2	266,0	275,1
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	8,4	3,8	4,4	1,2	2,8	3,8	3,4
Solde budgétaire, déficit accumulé, dette nette et indicateurs de viabilité financière*							
Solde budgétaire	-1,1	-10,6	-16,9	-9,8	-8,0	-8,9	-8,4
Déficit accumulé	247,1	257,7	274,5	284,3	292,3	301,2	309,6
Dette nette	427,1	457,6	485,8	520,8	547,8	573,6	596,1
<i>Dette nette-PIB (en pourcentage)</i>	35,68	36,71	37,77	39,06	39,60	39,96	39,99
<i>Dette nette-revenu (en pourcentage)</i>	191,2	204,8	213,8	219,7	223,0	225,5	226,0
<i>Intérêt net-revenus (en pourcentage)</i>	5,5	6,2	6,8	7,1	7,3	7,7	8,0

r = Chiffres réels p = Prévisions *Voir le chapitre 3 pour les définitions des indicateurs de viabilité budgétaire.
 Sources : Comptes publics de l'Ontario et BRF.